



**PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉLECTION  
PROFESSIONNELLE DU VENDREDI 20 OCTOBRE 2017**

**PARC NATUREL RÉGIONAL DES ALPILLES**

La commission de sélection professionnelle au grade d'Attaché territorial s'est réunie le 20 octobre 2017 dans les locaux du CDG13, Les Vergers de la Thumine, Boulevard de la Grande Thumine, 13090 Aix-en-Provence.

**Composition de la commission :**

- Représentant du CDG 13 : Monsieur Daniel ZERVUDACKI, Directeur Général Adjoint,
- Personnalité qualifiée désignée par le Président du CDG13 : Monsieur Alain MEGGIATO, Directeur Général des Services, Mairie de Cabriès,
- Représentant du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional des Alpilles: Monsieur Eric BLOT, Directeur Général des Services.

Après étude du dossier et audition du candidat, la commission déclare l'agent figurant sur la liste ci-dessous, apte à être intégré au grade d'Attaché territorial :

BAUDRY *Saetitia*

Fait à Aix-en-Provence, le 20 octobre 2017

Les membres de la commission :

M. D. ZERVUDACKI

M. A. MEGGIATO

M. E. BLOT

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.



**PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉLECTION  
PROFESSIONNELLE DU VENDREDI 20 OCTOBRE 2017**

**PARC NATUREL RÉGIONAL DES ALPILLES**

La commission de sélection professionnelle au grade d'Ingénieur territorial s'est réunie le 20 octobre 2017 dans les locaux du CDG13, Les Vergers de la Thumine, Boulevard de la Grande Thumine, 13090 Aix-en-Provence.

**Composition de la commission :**

- Représentant du CDG 13 : Monsieur Daniel ZERVUDACKI, Directeur Général Adjoint,
- Personnalité qualifiée désignée par le Président du CDG13 : Monsieur Marc FOVEAU, Directeur Général Adjoint des Services Techniques, Mairie d'Aix-en-Provence,
- Représentant du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional des Alpilles: Monsieur Eric BLOT, Directeur Général des Services.

Après étude du dossier et audition du candidat, la commission déclare l'agent figurant sur la liste ci-dessous, apte à être intégré au grade d'Ingénieur territorial :

*BLANC Romain*

Fait à Aix-en-Provence, le 20 octobre 2017

Les membres de la commission :

M. D. ZERVUDACKI

M. M. FOVEAU

M. E. BLOT

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.